



GESTION DES RISQUES EN SÉCURITÉ CIVILE

DES OUTILS POUR LE MILIEU MUNICIPAL

Colloque sur la sécurité civile

Centre des congrès de Québec

18-19 octobre 2022

Votre 
gouvernement

Québec 



Plan de la présentation

1. Concepts de base
2. Gestion des risques en sécurité civile
3. Processus de gestion des risques
4. Outils pour le milieu municipal



1. CONCEPT DE RISQUE



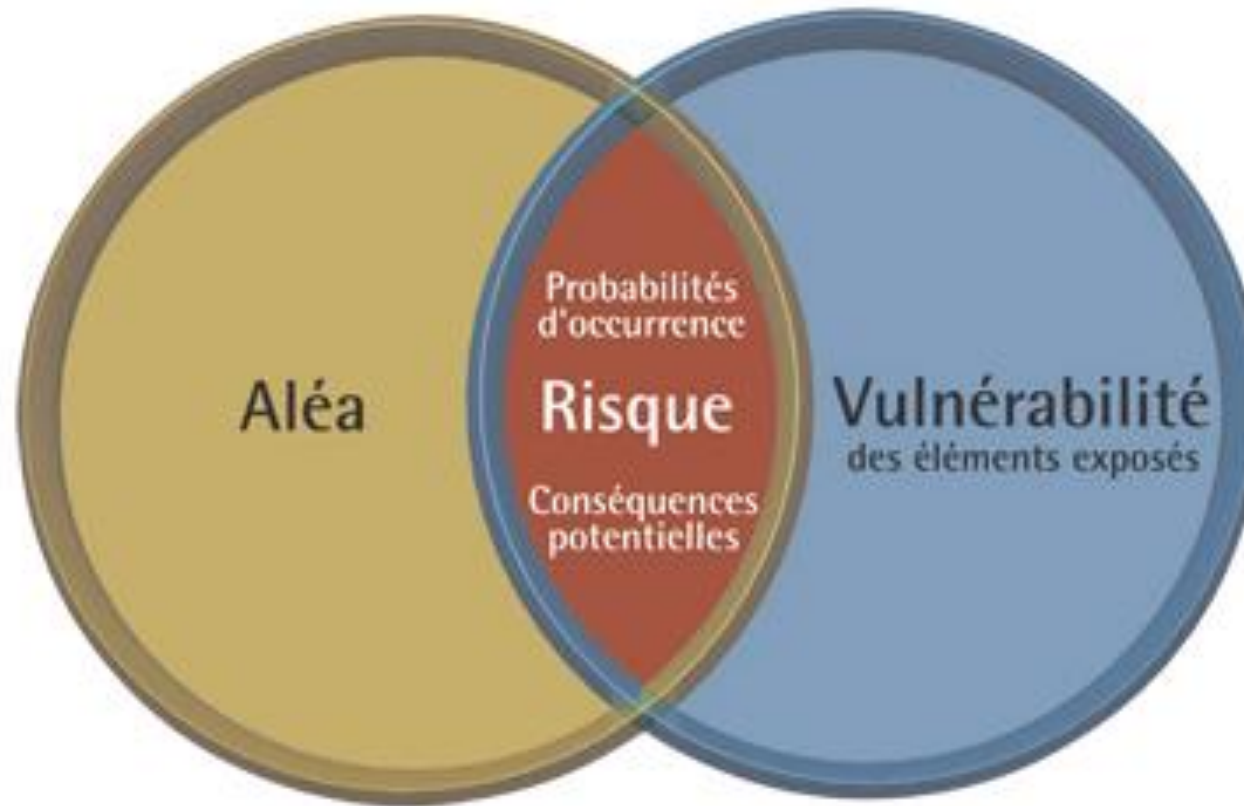
Concept de risque

Nécessite la présence de **deux éléments fondamentaux** :

- Un phénomène ou un évènement dangereux susceptible de se produire en un endroit donné (**aléa**)
- Un milieu vulnérable à cet aléa (**vulnérabilité**)



Concept de risque





2. GESTION DES RISQUES EN SÉCURITÉ CIVILE



Gestion des risques en sécurité civile

- Vise la **réduction des risques** par l'établissement d'un **processus permanent** assurant leur **prise en compte constante et systématique** dans la gestion et les décisions courantes
- S'appuie sur l'idée que les **préoccupations** et les **enjeux** relatifs aux risques sont **l'affaire de tous**
- Reconnue comme faisant partie intégrante des **bonnes pratiques de gestion**

Gestion des risques en sécurité civile

- Norme en Australie et en Nouvelle-Zélande établie dans les années 1990 (AS/NZ 4360)
- Documents de référence québécois (2008)
 - *Concepts de base en sécurité civile*
 - *Approche et principes en sécurité civile*
 - *Gestion des risques en sécurité civile*
- Norme CAN/CSA ISO-31000 sur le management du risque (2010)



Gestion des risques en sécurité civile

- Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024
 - Engagement gouvernemental à favoriser le développement d'une **vision partagée de la sécurité civile** par le recours à un processus de gestion des risques de sinistre commun

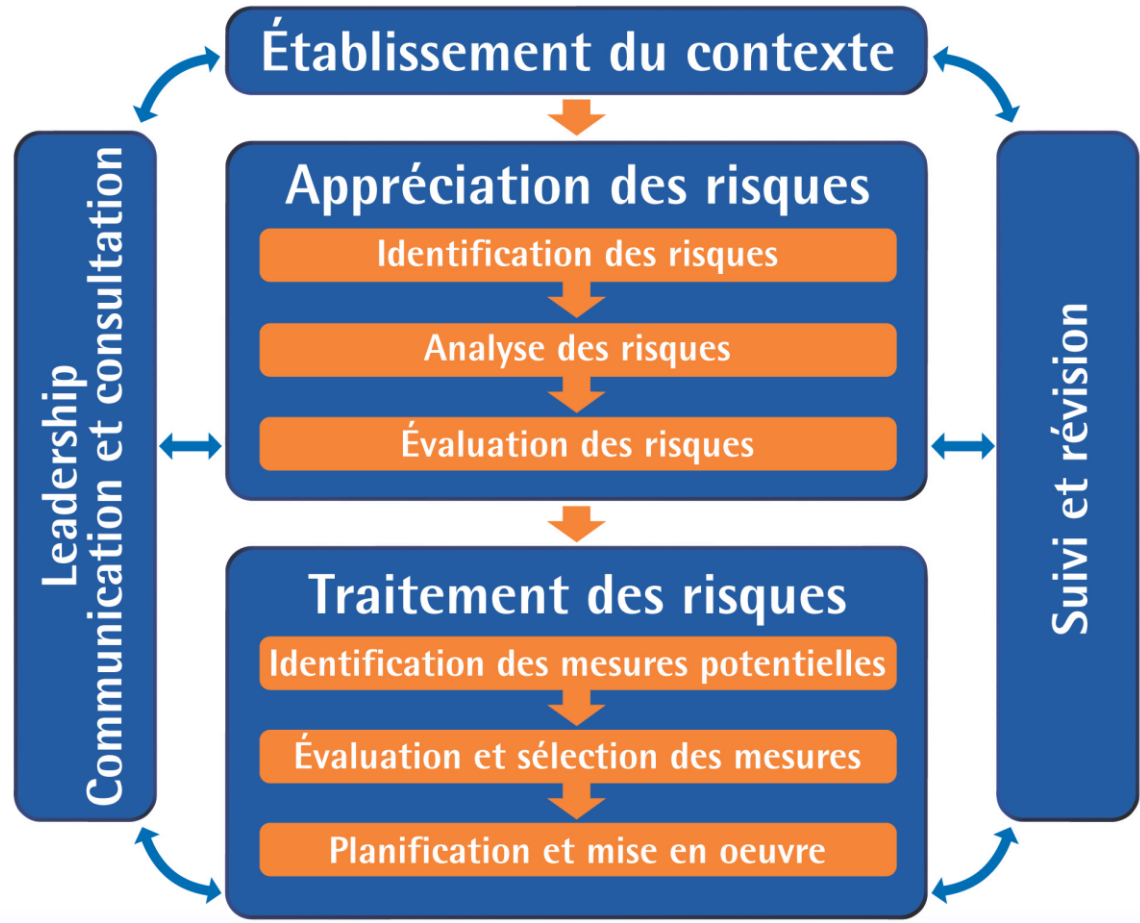




3. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

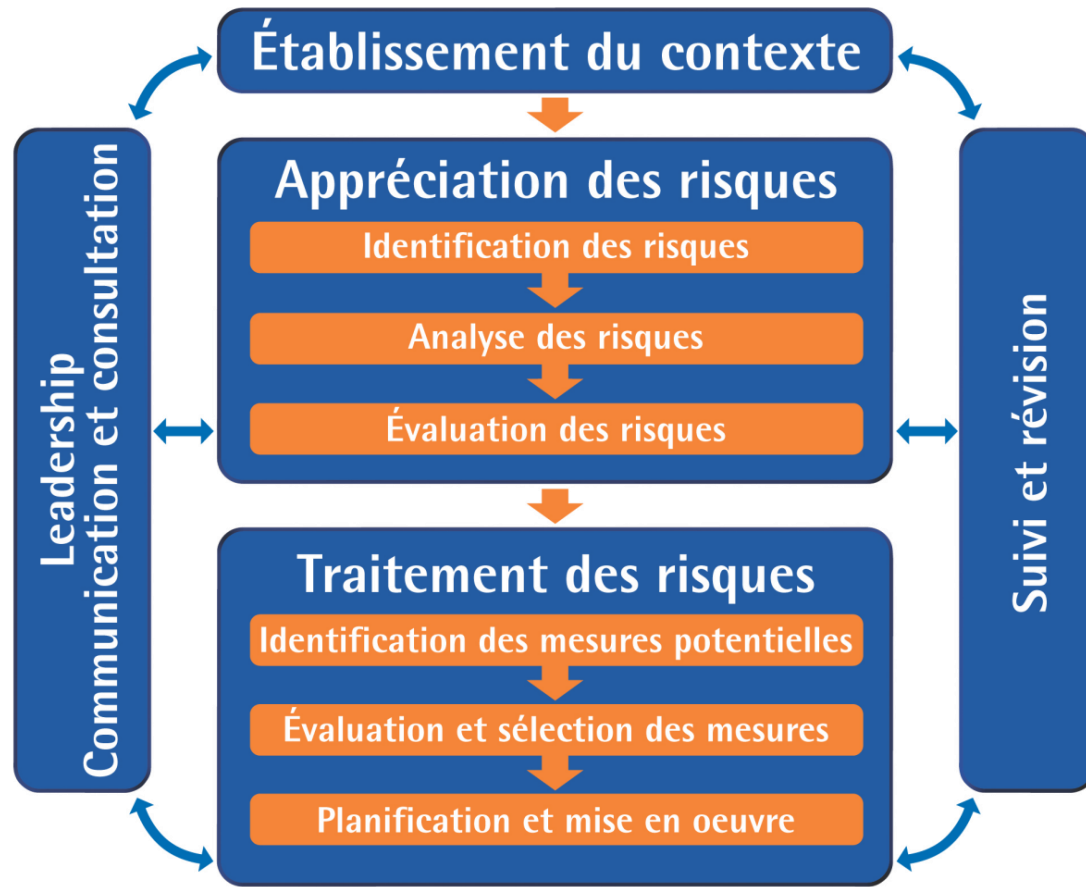


Processus de gestion des risques





Processus de gestion des risques



Principales conditions de succès

- Être soutenu par les plus hautes instances concernées
- Inscrire la gestion des risques à l'intérieur des activités de développement de la collectivité
- Confier la réalisation du processus à une équipe multidisciplinaire
- Porter attention aux perceptions et aux dynamiques socioéconomiques



4. OUTILS POUR LE MILIEU MUNICIPAL

Outils pour aider les organismes municipaux à réaliser une démarche de gestion des risques en sécurité civile

Des outils sont disponibles pour les MRC ou les municipalités afin de les aider à réaliser des actions concrètes pour mener à bien une [démarche de gestion des risques, qui tient compte notamment des changements climatiques \(PDF 358 Ko\)](#). Un outil de saisie de données pour consigner toute l'information résultant de ces actions est également disponible.

Dans cette page :

Fiches explicatives sur les actions à réaliser

Outil de saisie et d'analyse de données

Fiches sur l'adaptation aux changements climatiques

Fiches explicatives

- 12 fiches détaillées pour guider la réalisation de la démarche
- Outil informatisé pour supporter la réalisation de chacune des actions

ÉTAPE 1 – LEADERSHIP, COMMUNICATION ET CONSULTATION

ACTION 1 Constituer un comité de gestion des risques

La Loi sur la sécurité civile, le premier plan de développement régional au développement de la sécurité civile, à cette échelle municipale, les changements de la démarche de gestion des risques.

Quel devrait être le mandat du comité de suivi et la recommandation à déployer pour le territoire. Les t amont des sinis être renouvelé.

Qui devrait être sélectionnés ci de planification territoire, de cc est important q d'intervenants formé notamm

- des élus m
- des officiers

1. La coordinat en place, si la V 2.0

ÉTAPE 2 – ÉTABLISSEMENT DU CONTEXTE

ACTION 2 Établir le contexte interne et externe ainsi que celui associé à la gestion des risques

La mise en pl compréhensio la situation initi gestion des ris la composent, t

Le contexte
L'établissement situations à l'é dernières et la déterminer les être considéré pouvant être fi influencer. Ces

- les interven
- les ententes
- les processi
- les dossiers du territoire
- etc.

Le contexte
Le contexte ex évolue afin d'a L'établissement prenantes du également de risques, notam peuvent faire l'

- Les lois et li de sécurité changemen
- Les principa autre, par la

V 2.0

ÉTAPE 1 – LEADERSHIP, COMMUNICATION ET CONSULTATION

ACTION 3 Élaborer une stratégie de communication et de consultation

L'approche de gestion des risques s'appuie sur l'idée que les préoccupations et les enjeux relatifs aux risques concernent tout le monde. Chaque acteur de la collectivité devrait se sentir interpellé par les aléas pouvant se produire dans son milieu ainsi que par leurs conséquences potentielles. De la même façon, chacun devrait aussi avoir la possibilité de s'exprimer, voire de s'engager dans la démarche. L'adoption d'une telle approche nécessite donc de déléguer la gestion en silos pour adopter une perspective globale. L'une des solutions à cet égard passe notamment par la réalisation d'activités de communication et de consultation. Celles-ci ne devraient toutefois pas être réalisées de façon désordonnée. C'est pourquoi il est recommandé d'élaborer une stratégie consacrée à cet aspect de la gestion des risques.

L'établissement d'une telle stratégie vise à favoriser l'engagement, la participation et l'appropriation du processus de gestion des risques par les différents acteurs concernés ainsi qu'à connaître leurs préoccupations, leurs perceptions, leurs besoins et leurs intérêts. Il s'agit là de renseignements qui s'avèreront importants à l'étape de l'appréciation des risques de sinistres présents sur le territoire ainsi qu'à celle permettant d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour les atténuer ou les éliminer.

Comment établir une stratégie de communication et de consultation?

La stratégie de communication et de consultation est généralement élaborée à la suite de l'établissement du contexte interne et externe ainsi qu'à celui associé à la gestion des risques ([action 2](#)), car l'information recueillie à ces étapes peut en effet être utile à la production de la stratégie. Cela dit, puisque la réalisation du processus de gestion des risques repose sur une démarche itérative, cyclique et permanente, il peut s'avérer difficile, à l'amorce des travaux, de prévoir l'ensemble des activités de communication qui devront être menées dans les mois et les années à venir. Pour cette raison, il est possible d'établir une stratégie préliminaire au départ et de raffiner celle-ci tout au long du processus.

Dans le même ordre d'idées, cette stratégie devrait pouvoir être adaptée en fonction des changements pouvant survenir en cours de route. À cet égard, il est d'ailleurs recommandé de la réviser périodiquement afin de s'assurer qu'elle répond toujours, au fil des travaux, aux besoins et aux attentes en matière de communication.

Il n'est pas nécessaire de produire un document détaillé, car l'idée d'une telle stratégie est d'abord et avant tout de mettre en lumière les besoins en matière de communication et de consultation et de déterminer des moyens pour les combler. Les éléments ci-dessous couvrent les principaux éléments qui devraient être examinés.



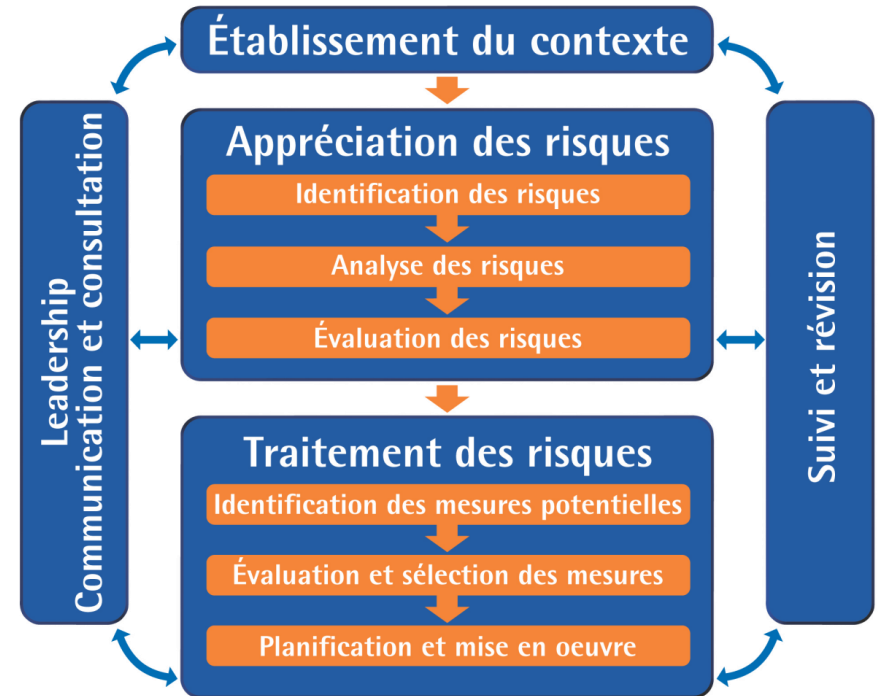
Fiches explicatives

1. Constituer un comité de gestion des risques
2. Établir le contexte interne, externe et celui associé à la gestion des risques
3. Élaborer une stratégie de communication et de consultation
4. Déterminer des critères d'évaluation des risques
5. Caractériser le milieu
6. Identifier et caractériser les aléas potentiels
7. Établir le profil de vulnérabilité
8. Déterminer les risques considérés
9. Identifier et évaluer les mesures de contrôle existantes
10. Estimer les probabilités d'occurrence des aléas, leurs conséquences potentielles et le niveau de risque
11. Examiner les résultats de l'analyse des risques et déterminer ceux nécessitant un traitement, par ordre de priorité
12. Identifier, évaluer et sélectionner les mesures de traitement des risques et planifier leur mise en œuvre



Action 1 - Constituer un comité de gestion des risques

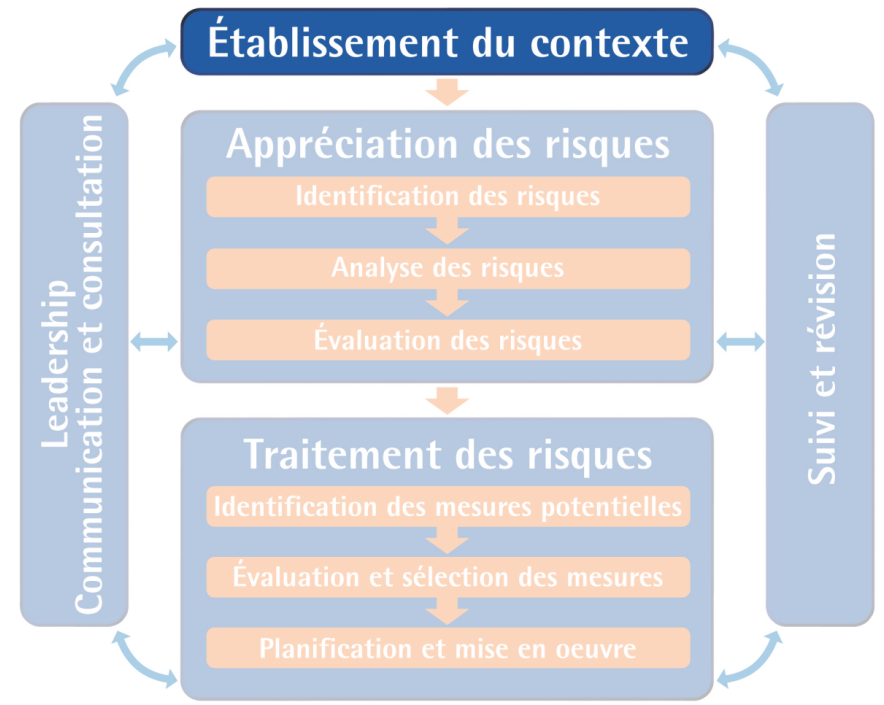
- Rôle de premier plan des MRC
- Assurent la coordination, la mise en œuvre, le suivi et la révision de la démarche
- Portée multidisciplinaire : élus, professionnels municipaux, coordonnateurs en sécurité civile, experts, OBNL, etc.





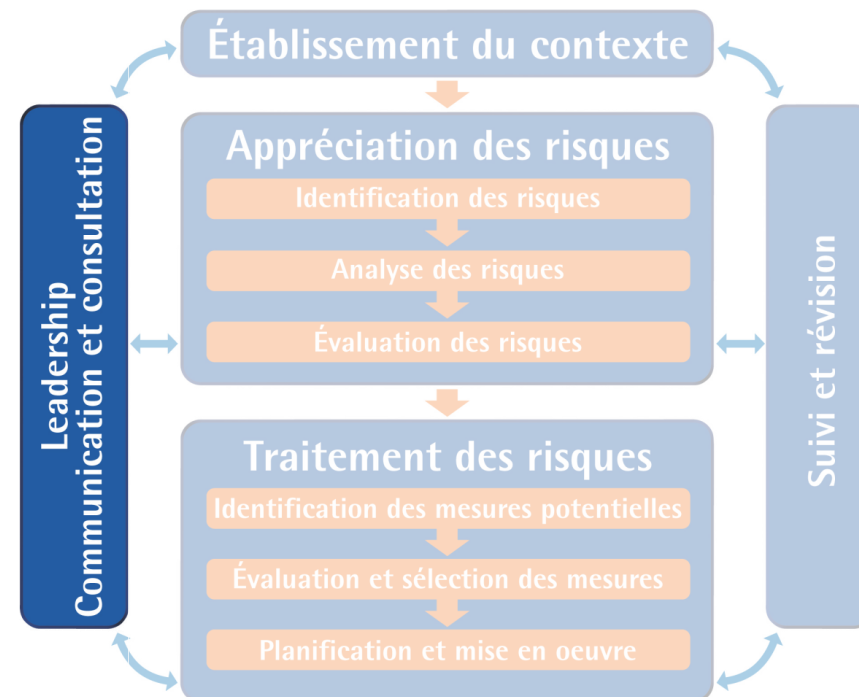
Action 2 - Établir le contexte interne et externe ainsi que celui associé à la gestion des risques

- Déterminer les éléments d'ordre administratif, politique, social et culturel devant être considérés à l'échelle municipale
- Prendre en compte les intérêts des parties prenantes et les contraintes à la réalisation des travaux



Action 3 - Élaborer une stratégie de communication et de consultation

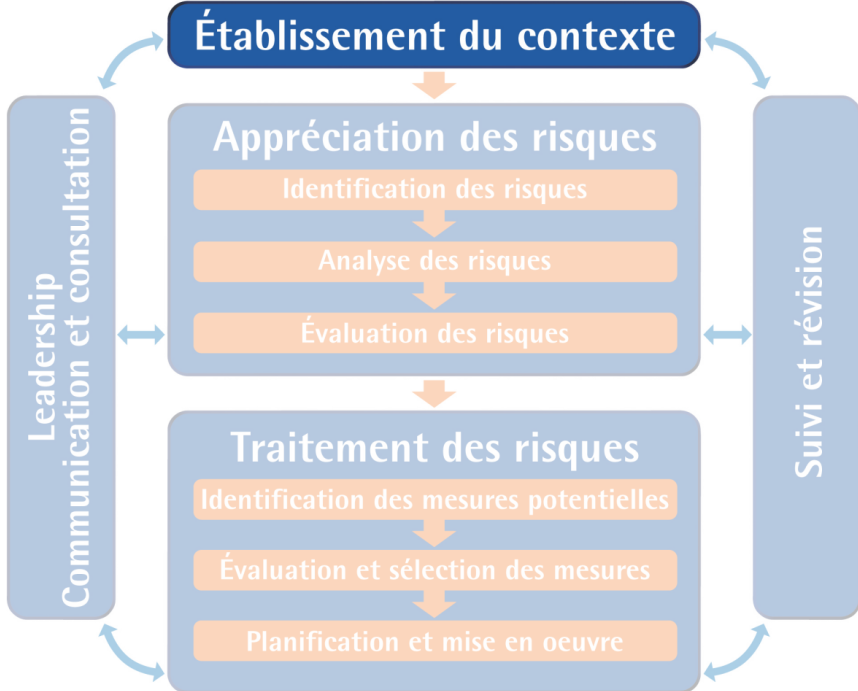
- Favoriser l'engagement, la participation et l'appropriation du processus de gestion des risques par les différents acteurs
- Mettre en lumière les besoins en matière de communication et de consultation
- Identifier les acteurs visés, définir les objectifs et planifier les activités à réaliser





Action 4 - Déterminer des critères d'évaluation des risques

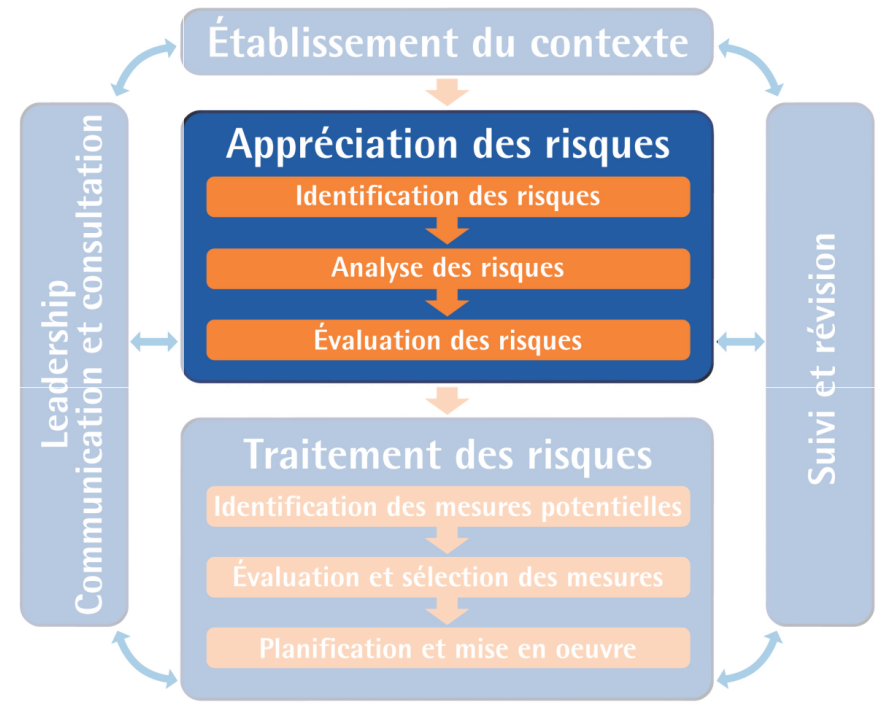
- Déterminer des critères qui permettront d'évaluer objectivement les risques présents sur le territoire, une fois ceux-ci identifiés et analysés
- Établir des seuils pour distinguer les situations acceptables de celles qui ne le sont pas
- Établir une liste des critères considérés comme prioritaires ou importants





Action 5 - Caractériser le milieu

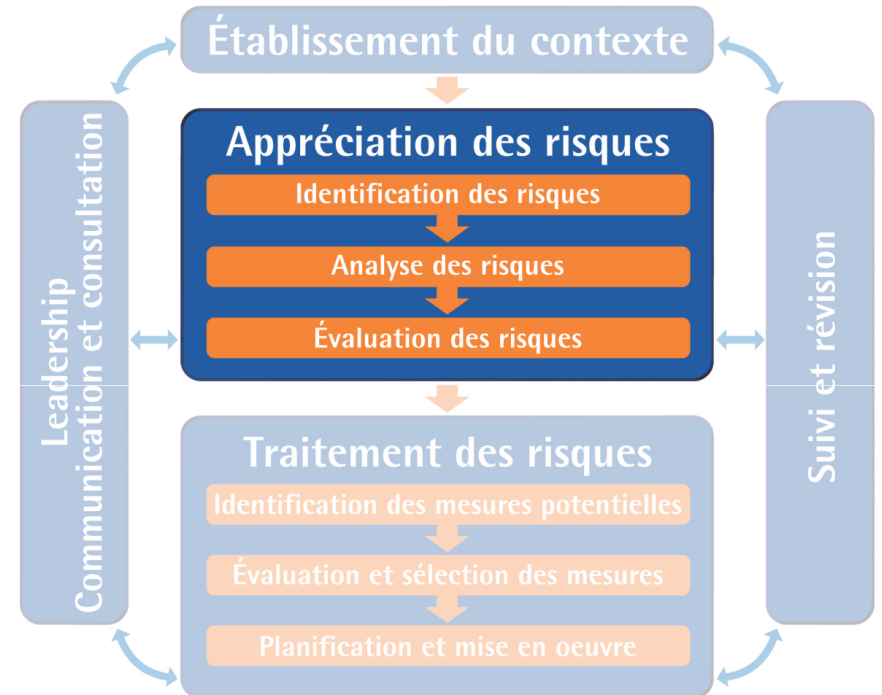
- Examiner les caractéristiques physiques, naturelles, humaines, sociales et économiques du territoire
- Répertorier les composantes du milieu qui ont un caractère stratégique d'un point de vue social, physique, économique ou environnemental



Action 6 - Identifier et caractériser les aléas potentiels

22

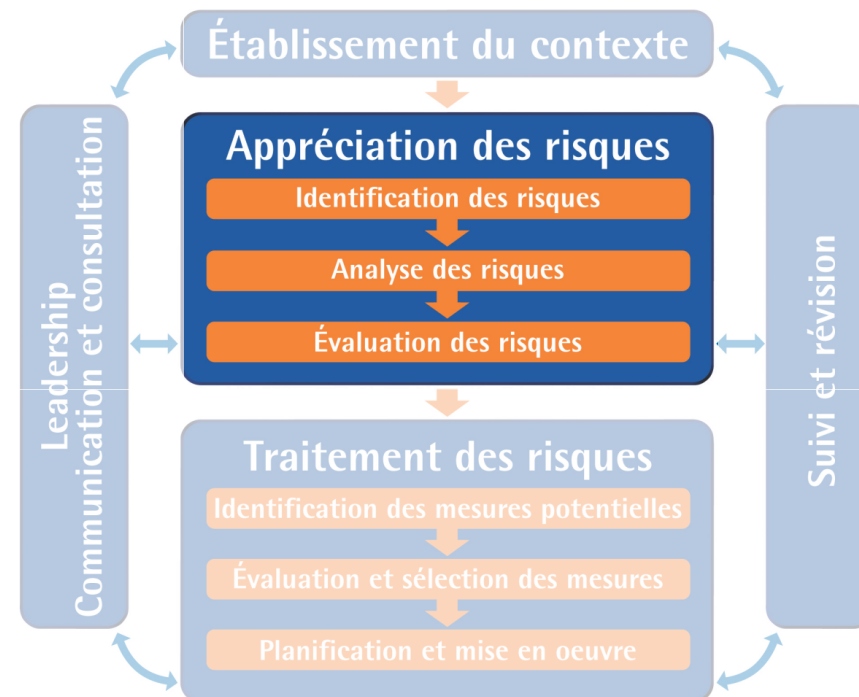
- Répertorier les sinistres et les situations d'urgence qui se sont produits dans le passé en ciblant les aléas en cause
- Formuler une réflexion sur les aléas potentiels, compte tenu du développement de la collectivité et du contexte des changements climatiques
- Prendre en compte le fait que plusieurs phénomènes peuvent engendrer des aléas secondaires



Action 7 - Établir le profil de vulnérabilité

23

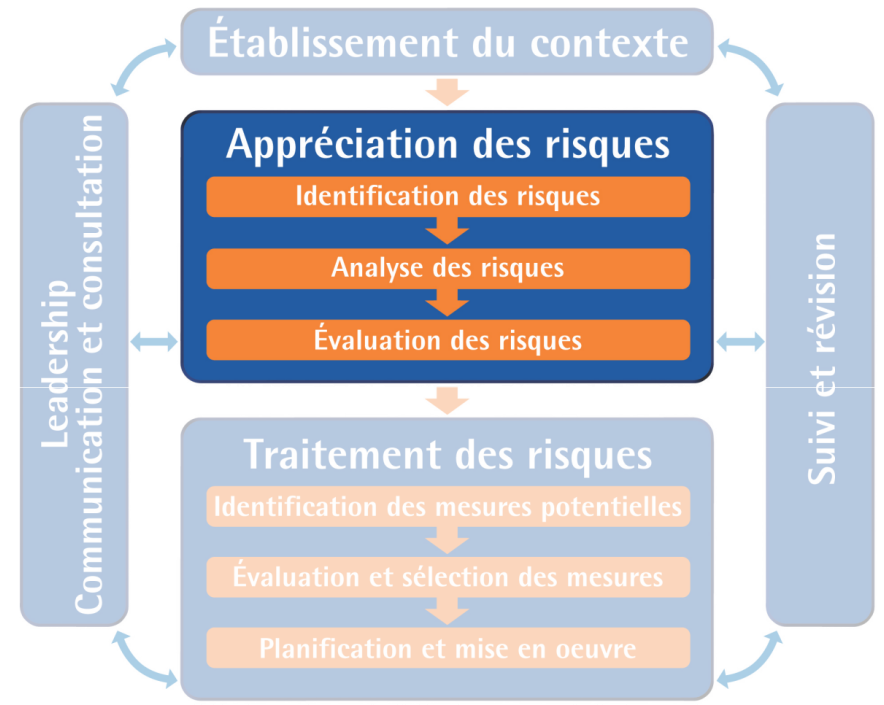
- Évaluer le niveau de vulnérabilité des éléments du milieu qui peuvent être touchés par la manifestation d'un ou de plusieurs aléas
- Prendre en compte les **aspects intangibles** du milieu qui peuvent être perturbés : attractivité, cohésion sociale, qualité de vie, sentiment de sécurité, etc.
- Attribuer aux éléments exposés un niveau de vulnérabilité selon leur **degré d'exposition**, leur **sensibilité** et leur **importance stratégique**





Action 8 - Déterminer les risques considérés

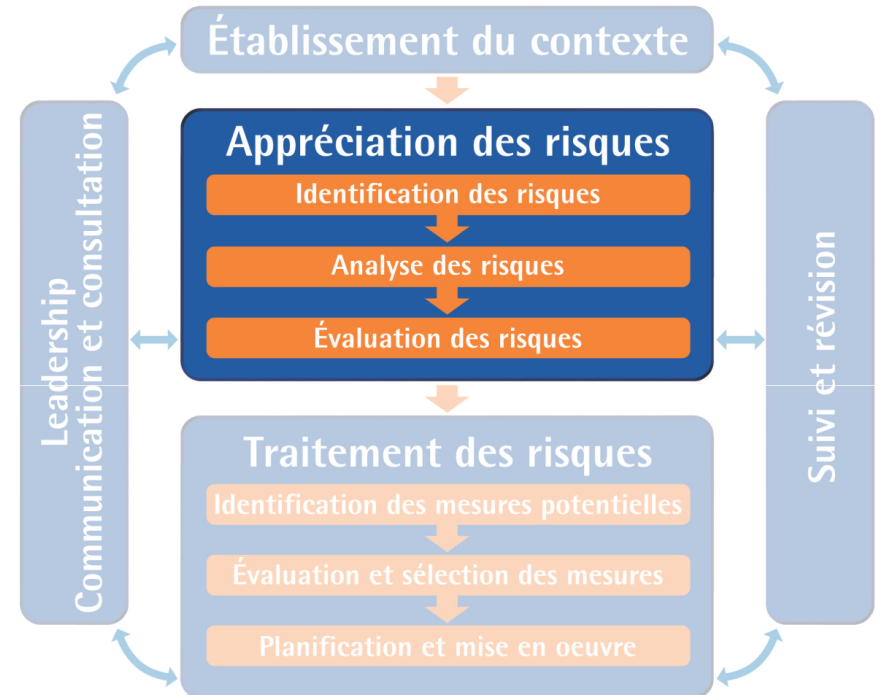
- Évaluer les interactions entre les aléas potentiels et les éléments du milieu qui y sont vulnérables
- Établir un énoncé de risque décrivant l'aléa en cause, les éléments exposés qui sont vulnérables à celui-ci et les conséquences possibles



Action 9 - Identifier et évaluer les mesures de contrôle existantes

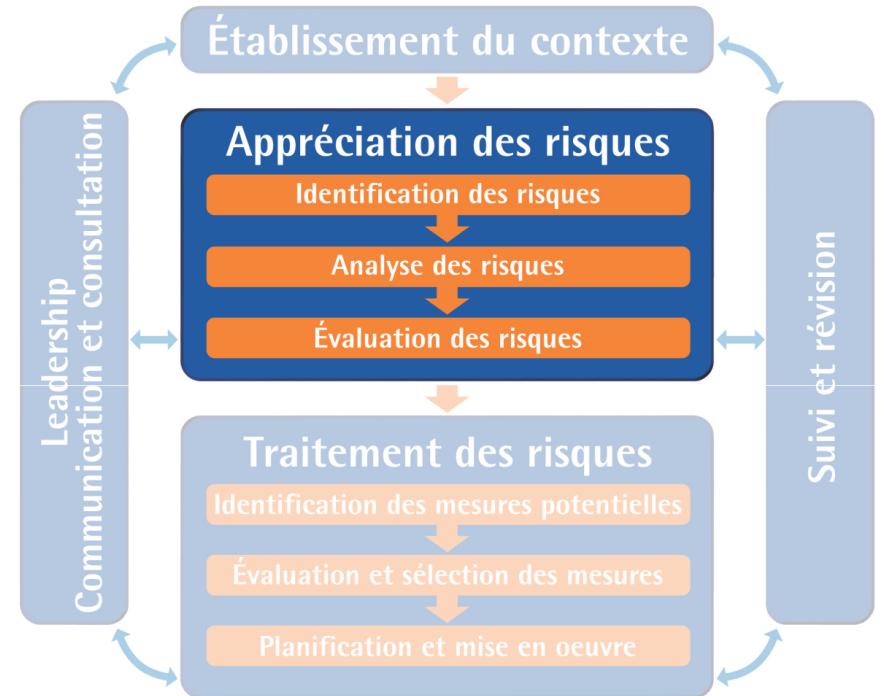
25

- Inventorier les mesures et évaluer leurs effets
- Évaluer l'efficacité des mesures permettant de :
 - réduire l'occurrence ou l'intensité d'un aléa
 - diminuer les vulnérabilités du milieu à celui-ci



Action 10 - Estimer les probabilités d'occurrence des aléas, leurs conséquences potentielles et le niveau de risque

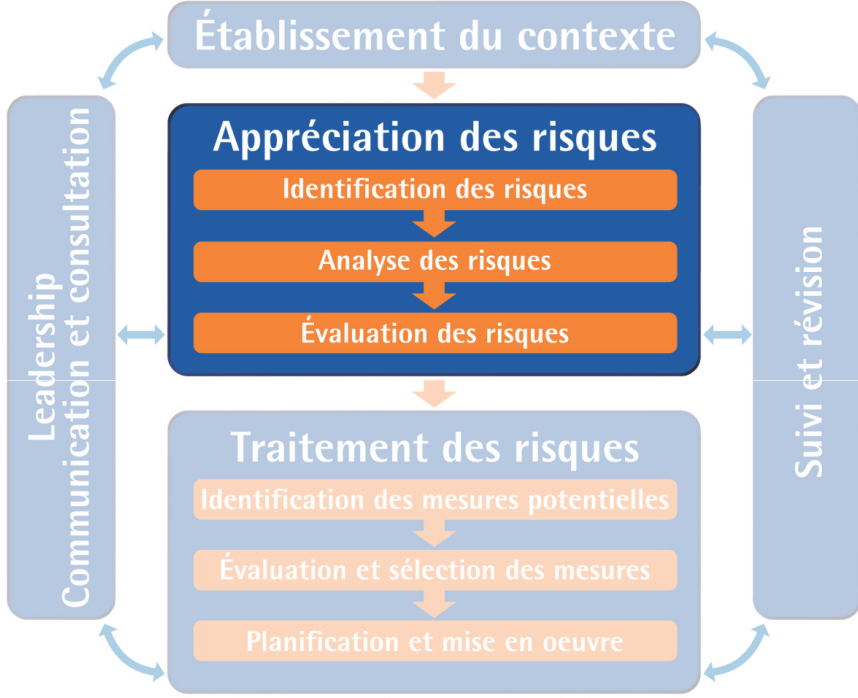
- Déterminer les probabilités qu'un aléa se manifeste, à divers niveaux d'intensité
- Estimer le niveau de conséquences selon des échelles qualitatives déterminées
- Estimer le niveau de chacun des risques de manière à leur accorder une importance relative





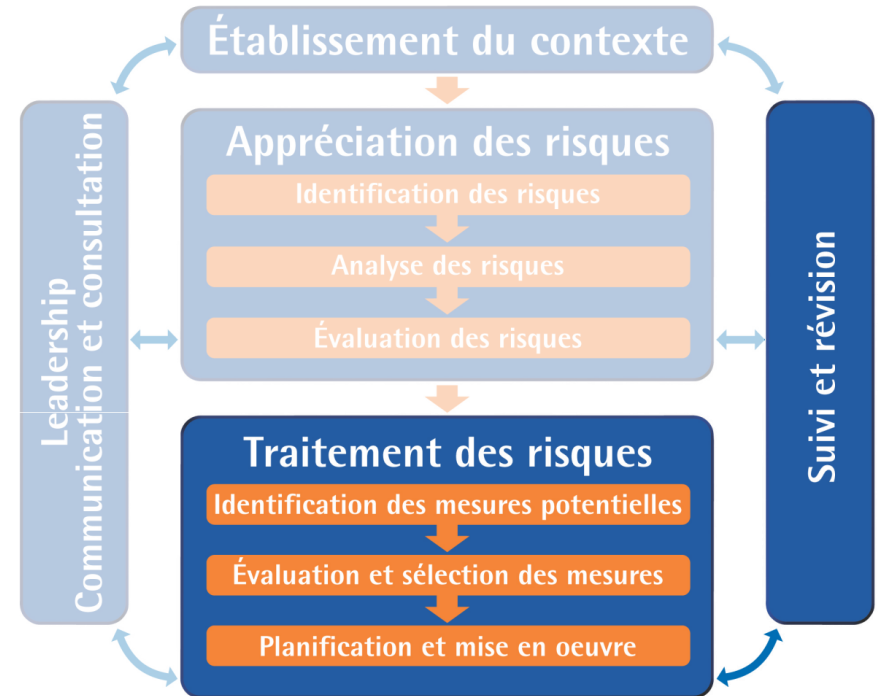
Action 11 - Examiner les résultats de l'analyse des risques et déterminer ceux nécessitant un traitement

- Relier les niveaux de risque obtenus (action 10) aux critères d'évaluation des risques déterminés lors de l'établissement du contexte (action 4)
- Répertorier les risques qui doivent être traités en priorité
- Porter attention aux risques de sinistre pouvant être exacerbés par les changements climatiques



Action 12 - Identifier, évaluer et sélectionner les mesures de traitement des risques et planifier leur mise en œuvre

- Évaluer l'efficacité et la pertinence des mesures de traitement des risques considérées
- Planifier la mise en œuvre des mesures sélectionnées
- Réévaluer le niveau de risque résiduel



📄 [Consulter toute l'information sur la COVID-19.](#)

Accueil < Sécurité et situations d'urgence < ... < Démarche de gestion des risques < Outils pour aider les organismes municipaux à réaliser une démarche de gestion des risques

Démarche de gestion des risques

Étapes d'une démarche de gestion des risques

Outils pour aider les organismes municipaux à réaliser une démarche de gestion des risques

Outils pour aider les organismes municipaux à réaliser une démarche de gestion des risques en sécurité civile

Des outils sont disponibles pour les MRC ou les municipalités afin de les aider à réaliser des actions concrètes pour mener à bien une [démarche de gestion des risques, qui tient compte notamment des changements climatiques \(PDF 358 Ko\)](#). Un outil de saisie de données pour consigner toute l'information résultant de ces actions est également disponible.

Dans cette page :

Fiches explicatives sur les actions à réaliser

Outil de saisie et d'analyse de données

Fiches sur l'adaptation aux changements climatiques

Fiches explicatives sur les actions à réaliser

Action 1

Fiches régionales en adaptation aux changements climatiques



- Projet réalisé par Ouranos, en partenariat avec le MAMH et le MSP
- Fiches réalisées pour chacune des régions du Québec
- Présentent des exemples d'impacts des changements climatiques et de possibilités d'adaptation à ceux-ci

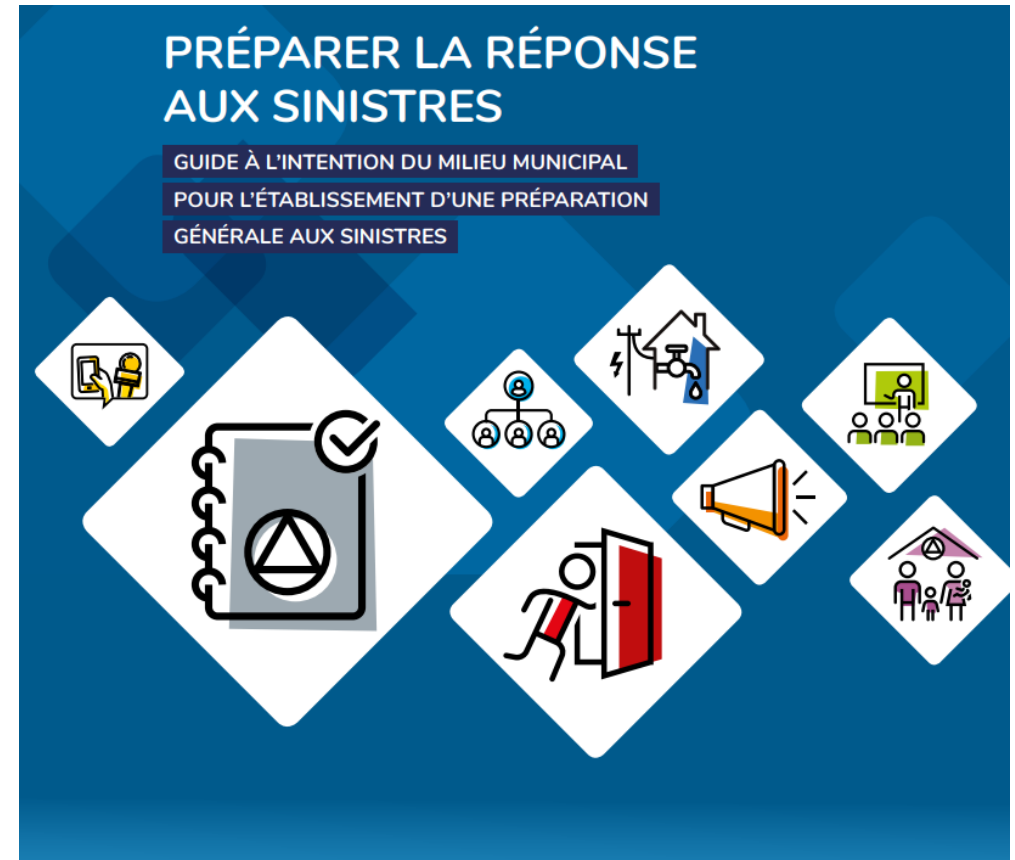


Adaptation aux changements climatiques :
défis et perspectives pour la région
de la Capitale-Nationale



Autres outils pour le milieu municipal

- Guides *Préparer la réponse aux sinistres*
 - Guide pour une préparation générale
 - Guide pour une préparation adaptée aux inondations
- Boîte à outils pour la préparation municipale générale aux sinistres
- Outil d'autodiagnostic municipal sur la préparation générale aux sinistres





Conclusion

- Bénéfices de la démarche de gestion des risques
- Disponibilité des outils pour soutenir le milieu municipal
- Inscription de la démarche de gestion des risques au centre des réflexions en cours à propos de la *Loi sur la sécurité civile*



GESTION DES RISQUES EN SÉCURITÉ CIVILE

DES OUTILS POUR LE MILIEU MUNICIPAL

Colloque sur la sécurité civile

Centre des congrès de Québec

18-19 octobre 2022

Votre 
gouvernement

Québec 